RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE BÉDOUÈS-COCURÈS
PLACE DE LA CROIX
48400 BÉDOUÈS-COCURÈS
04.66.45.23.49
mairie.bedoues-cocures@orange.fr

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DE L'ALIENATION D'UNE PORTION D'UN CHEMIN SITUE A RUASSOLS COMMUNE DE BEDOUES-COCURES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n°AR_071_2025 en date du lundi 15 décembre 2025, la Maire de Bédouès-Cocurès (48400) a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'aliénation d'une portion d'une voie communale située à Ruassols, commune de Bédouès-Cocurès et désigné un commissaire enquêteur.

A cet effet, M. Emmanuel DOLLET a été désigné en sa qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique relative au projet de ce déclassement de cette voie aura lieu du lundi 05 janvier 2026 à 10h au lundi 19 janvier 2026 à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de l'enquête publique est consultable :

En mairie de Bédouès-Cocurès (48400) durant les heures d'ouverture au public : lundi, jeudi et vendredi de 13h à 17h15, mardi 8h30 à 12h30, 13h à 17h15 et mercredi de 8h à 12h30, 13h30 à 16h30.

- **Sur le site internet de la commune à l'adresse : www.bedoues-cocures.fr**

Le public pourra faire ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- **Sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie de Bédouès-Cocurès (48400) durant les jours et heures d'ouverture au public (identiques à ceux de consultation)**
- **Par courrier adressé à M. le commissaire- enquêteur Mairie de Bédouès-Cocurès, 1 place de la croix, 48400 BEDOUES-COCURES,**

- **Par courrier électronique à l'adresse** **contact@bedoues-cocures.fr**

Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences pour recevoir le public dans la salle communale de Cocurès le :

- **LUNDI 05 janvier 2026 de 10h à 12h**
- **LUNDI 19 janvier 2026 de 15h à 17h**

Une copie du rapport des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie ainsi que les avis émis sur ce projet et mis à la disposition du public.

Au terme de l'enquête publique, le résultat fera l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

Fait à Bédouès-Cocurès

La maire

Marie-Thérèse Chapelle